

RELOCALISATION PETANQUE

3.6

Pôle 3 – INTERGENERATIONS

- Réaffectation/construction d'un équipement sportif ▪

SITUATION EXISTANTE

Le club de pétanque actuellement situé avenue du Préau est appelé à déménager.

DESCRIPTION DU PROJET

INTENTION

Le projet vise la relocalisation du club de pétanque. Dans le périmètre du Contrat de Quartier Durable, une localisation potentielle est le jardin du home Beauport. Le projet respectera les prescriptions urbanistiques en vigueur. Cependant, cette éventualité pose certaines questions, comme la minéralisation en intérieur d'îlot et les nuisances sonores.

Dès lors, une autre localisation sera activement recherchée. Au cas où celle-ci se trouvait hors du périmètre du contrat de Quartier Durable, un budget communal de 250.000 euros sera réservé en dehors du budget CQD pour les travaux d'aménagement.

Si le projet prend place en intérieur d'îlot, le bâtiment pourra être couvert d'une toiture verte, afin de limiter son impact visuel et améliorer ses qualités environnementales et son intégration. Les deux terrains de pétanque à ciel ouvert qui se trouvent actuellement dans le jardin du Home Beauport pourraient être maintenus de manière à compléter l'offre en terrains couverts envisagés dans ce projet.

PROGRAMME

Local de pétanque :

- ◆ 4 pistes de pétanque intérieures : 96 m²
- ◆ 'Buvette' et locaux de services : 54 m²

DEVELOPPEMENT DURABLE

- ◆ Construction passive suivant les nouvelles exigences « PEB Passif 2015 »
- ◆ Possibilité de mise en œuvre d'une toiture verte
- ◆ Intégrer la gestion des eaux (récupération et réutilisation de l'eau de pluie,...)
- ◆ Choix de matériaux durables et de techniques performantes.

Carte d'identité

Type de projet	Immobilier
Localisation	A déterminer
Budget	250.000 euros